

# CRKDR

## Auvergne - Rhône-Alpes

### Réunion du 27/07/2016

La réunion s'est ouverte à 19h15 et s'est achevée à 21h45, **avec la présence de** : Solon BARRACLOUGH (*Président*), Emmanuel FAUTRAT (*Trésorier*), Anaïs AREZKI (*Secrétaire*), Meg VAUGONDY, Mathieu ANSELMINO, Roger ARMAND (DTR Kendo) et Michel HIDALGO (CORG).  
Invités à titre consultatifs: Marc RAGONA et Thibaut SIBILLE.

L'Ordre du Jour s'est axé sur la nomination des DTR, la mise au point du calendrier régional, un petit point sur les aspects budgétaires et diverses questions soumises au comité.

## 1. Proposition des postes de DTR.

Au niveau national, il a été voté lors de la dernière AG de CNKDR la possibilité de pouvoir fonctionner en équipe technique. Cependant, un **chef d'équipe** est nécessaire : le DTR. A l'image de ce qui se fait déjà dans la région en Kendo, ce DTR est ensuite assisté par diverses commissions (Féminines, Jeunes, etc), mais il a un poste de référent et est celui qui crée une dynamique régionale dans sa discipline.

En Kendo, **Roger Armand** encadre depuis des années les stages de masse Rhône-Alpes, entre autres, et est leader incontesté dans le développement régional. De fait, il s'impose naturellement au poste de DTR. Aurélia Blanchard (*Le Puy en Velay, DTR Auvergne lors de la dernière olympiade*), quant à elle, s'impose naturellement comme cadre pour les Féminines.

En Chanbara, **Pierre Gentil** (*Valence*) a confirmé qu'il était d'accord pour poursuivre en tant que DTR.

En Naginata, **Maxime MARCONATO** (*Valence*) a été proposé. Son nom a été approuvé par tous les présents. Il est le seul 2e Dan de la région et œuvre déjà pour la promotion de la discipline : stages d'initiation dans les clubs de la région, stage régionaux avec des invités (entraîneur ou membre de l'Equipe de France) et même un passage de grade Kyu.

En Iaïdo, la question demandait d'avantage de réflexion suite à la démission de Bruno ALTMAYER. Solon a contacté Bruno qui lui a donné une liste de noms, mais ceux-ci n'étaient pas forcément intéressés par le poste. A l'issue de la discussion autour de chacun des noms mentionnés, **Thibaut SIBILLE** (*Chambéry*), présent à la réunion, a affirmé être d'accord pour prendre le rôle de DTR. Solon contactera **Philippe Degors** et **Frédéric Domengie**, tous deux sur la liste, avant de confirmer la proposition du nom de Thibaut.

Dans le cadre du débat sur la question du DTR Iaïdo, les présents ont

discuté du rôle du DTR. En effet, il n'a pas besoin d'être le plus gradé, ni même d'encadrer les stages qui ont lieu. Il a pour vocation de veiller au dynamisme régional. Il peut pour cela faire appel à d'autres cadres lors de stages. Il doit être un moteur dont les qualités principales sont d'être **fédérateur, pédagogue et organisateur**.

## 2. Calendrier prévisionnel 2016-2017.

Avant d'aborder les dates précisément, quelques attentes d'événements à mettre en place ont été exprimées du côté du **Iaïdo**, en lien avec le poste de DTR et ses actions à venir.

Chaque année, deux stages régionaux ont lieu (décembre et juin), mais un seul d'entre eux propose un **passage de grade Kyu**. Il est souhaité que le passage de grade ait lieu sur chacun des deux stages, mais cela n'est pas possible quand le stage est encadré par Jean-Jacques SAUVAGE.

Il y a également une grosse demande de **stage d'enseignement** en région. Selon lance quelques idées : en faire une partie d'un stage de masse, une partie des interrégions ou une date à part. Un **passage de grade Dan** est également très demandé et Michel suggère d'en proposer un lors des interrégions.

Les interrégions réunissent peu de participants, bien qu'elles concernent tout le quart sud-est, cela représente donc une petite journée. Il est donc décidé de proposer une **nouvelle formule** cette saison : samedi, stage enseignant ; dimanche, compétition et passage de grade Dan.

Philippe MERLIER sera approché sous peu par Mathieu pour encadrer un stage en région, vraisemblablement un stage enseignement. En effet, il pourrait être envisageable qu'il y ait une prise en charge par le CNKDR dans le cadre d'un stage enseignement par un cadre national. Un premier contact informel avait déjà eu lieu et Philippe était ouvert et intéressé par l'idée de venir en région. Thibaut se charge de prendre contact par mail avec lui à l'issue de la réunion.

### **Octobre :**

**Samedi 15** – Stage enseignement – Kendo

**22 et 23** (à confirmer) – Stage régional – Chanbara

**29 et 30** – Ronin Cup – Kendo (Valence)

### **Novembre :**

**Samedi 19** (*sinon 12.11*) – Stage d'arbitrage et commissaires de table – Kendo & Iaïdo (Lyon)

**26 et 27** – Interrégions – Kendo (Chambéry)

### **Décembre :**

**10 et 11** – Stage de Masse n° 1 – Kendo (Lyon)

**17 et 18** – Stage Jeunes n° 1 – Kendo (Andrézieux) → ouvert aux jeunes de 9 à 17/20 ans, sur deux jours.

### **Janvier :**

**7 et 8** – Stage régional n°1 ou Interrégions – Iaïdo

**28 et 29** – Stage régional n° 1 ou Interrégions – Iaïdo → si la compétition de Kendo est confirmée à cette même date, il vaut mieux éviter de mettre deux compétitions le même week-end.

**28 et 29** (*sinon 14 et 15*) – Kazan no Bushi – Kendo (Clermont-Ferrand) → il existe un manque de commissaires de table sur cette compétition, la salle serait dispo 14/15, mais un stage EDF a lieu en même temps, donc la date en fin de mois est à privilégier.

### **Mars :**

**Samedi 4** – Stage Jeunes n°2 – Kendo (Chambéry)

**18 et 19** – Stage de masse n°2 – Kendo → lieu qui a vocation à tourner entre les dojos. Un **appel à candidature** va être passé par mail et sur les réseaux sociaux pour les clubs qui souhaitent accueillir l'événement (condition : salle plancher basket ou handball).

### **Avril :**

**1 et 2** – Coupe des Alpes – Kendo (Chambéry) → la date tombe en même temps qu'un stage EDF, initialement prévu en fin de mois, c'est dommage. La date n'apparaît plus sur le calendrier national. Le contact va être pris pour y remédier.

**29 et 30** – Stage Féminin – Kendo → là encore un **appel à candidature** va être lancé pour la salle puisque sa vocation est également de tourner.

**Date à définir courant avril** - Stage régional – Naginata (Valence) → ce stage, encadré par Alain GUILLAUME, intègre un passage de grade Kyu et des contacts sont sur le point d'être pris par le club de Valence pour en faire un stage national.

### **Mai :**

**Samedi 20** – Stage Jeunes n°3 - Kendo

**Date à définir courant mai** – Cup Cake (Valence) – Kendo → compétition jeunes uniquement.

### **Juin :**

**3 et 4** – Stage de masse n°3 – Kendo (Meylan)

**10 et 11** (*ou 17 et 18*) – Stage régional n°2 – Iaïdo → la date dépendra de celle du stage de Vedène

**24 et 25** – Stage avec Sumi Sensei – Kendo & Naginata (Annemasse)

## **3. Budget et fonctionnement.**

Une question importante concernant le budget est celle de son fonctionnement. En Auvergne, la trésorerie n'était pas autonome et était donc rattachée à celle de la ligue de Judo. En Rhône-Alpes, en revanche, la **trésorerie** était **indépendante**. L'objectif est d'essayer de maintenir cette indépendance si la Ligue est d'accord. La CRK Auvergne organisait peu d'événements en comparaison avec tous ceux de la nouvelle grande région. Gérer autant d'événements tout en demeurant dépendant est très compliqué.

Nous avons bon espoir de convaincre la Ligue. En effet, Pierre MENAND, président, semble très ouvert et enclin à promouvoir nos disciplines. La trésorière, quant à elle, est la même que dans l'ancienne région Rhône-Alpes. Elle connaît donc déjà le fonctionnement indépendant de la CRKDR et pourra témoigner que tout se passait bien. Solon et Emmanuel vont arranger un **rendez-vous** avec le président et la trésorière prochainement, au cours duquel ils aborderont les modalités de fonctionnement financier de la CRKDR et aussi aborder le sujet des subventions.

Côté **bilan financier**, depuis deux ans, la commission perd de l'argent (environ deux à trois mille euros par an). Cette année fonctionnera comme les précédentes, mais la saison suivante pourrait poser problème si une solution n'est pas trouvée.

Il faut savoir que depuis deux ans, nous n'avons pas touché la **rétrocession des licences** et qu'à cela s'ajoute le non-versement de la **subvention nationale** à l'occasion des Interrégions 2016, à la fois en Kendo et en Iaïdo. La demande a été faite, mais aucun retour ne nous a été fait. Emmanuel se charge de refaire un courrier à ce sujet.

Quels sont les moyens afin de contrebalancer cette perte ? Il est possible d'inciter les disciplines qui ne le font pas à organiser des stages régionaux payants, car ce sont les entrées principales. Une buvette pourrait aider à rentrer un peu d'argent supplémentaire, **mais** cela implique une organisation supplémentaire et des bénévoles pour la tenir.

La question de l'organisation de la **Kazan no Bushi**, compétition de Kendo à Clermont-Ferrand précédée d'un stage, a également été abordée. Ils étaient aidés par la ligue de judo : à quelle hauteur ? A hauteur du montant des passages de grade ? Est-ce que cela peut suffire ? Nous savons que les repas, le trajet et l'hébergement des arbitres étaient pris en charge. L'objectif est de couvrir le stage avec les frais d'inscription : la recette du stage allait au club de Clermont-Ferrand et la recette des passages de grade à la CRKDR. Il a été décidé de contacter Allan prochainement pour obtenir le dernier budget / bilan détaillé afin d'avoir une idée précise des frais engagés, et en fonction, définir les modalités de co-organisation entre la CRKDR et le club de Clermont.

## 4. Questions soumises au Comité Directeur.

Solon a suggéré de prévoir la fabrication d'une **banderole** avec le logo de la ligue de judo et celui du CRKDR. Les frais pourraient être pris en charge par la ligue. La banderole serait ensuite utilisée lors de tous les événements de la CRKDR. Cette action pourrait par la même occasion faire de la publicité pour la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Romain Blachon a proposé par mail l'organisation d'une **compétition de Kendo interne** à la région Auvergne – Rhône-Alpes. Tous les présents se sont accordés sur le fait qu'il ne serait possible d'envisager cela que s'il y avait une place sur le calendrier déjà très chargé tant au niveau régional que national. De plus, si l'événement devait être organisé par la CRKDR, alors des

subventions additionnelles deviendraient indispensables. En effet, dès lors qu'une compétition est estampillée CRKDR alors il y a défraiement des arbitres, etc. Une discussion ultérieure avec Romain devra avoir lieu pour ré-aborder la question.

Romain a également proposé une autre idée d'événement : un **stage avec l'expert japonais**. Là encore, pourquoi pas, mais la question d'une date à trouver est problématique. Il serait possible de prévoir d'organiser ce stage à la place d'un stage de masse, mais cela entraînerait un trou dans le budget, car on ne peut pas facturer un stage avec l'expert. Cela reste à voir pour la saison 2017-2018. Il est noté cependant par Roger qu'à force de multiplier les événements, chacun d'entre eux perd en force et devient moins attractif.

Marc a présenté un projet d'échange avec un **orphelinat thaïlandais** créé par un pasteur coréen. Lors d'un séjour, il a pratiqué avec eux et le Chambéry Kendo Club prévoit de les faire venir en avril 2018 pendant deux semaines. Ce sont des jeunes de 7 à 21 ans. L'objectif serait ainsi de pratiquer avec eux, leur faire découvrir la France et les faire participer à différents événements sur la période où ils seront présents. Dans ce cadre, le CKC a besoin de financement. Le budget n'a pas encore été déterminé, tout est à l'état de projet pour le moment. La CRKDR peut sans doute aider à obtenir des financements. Il existe également des budgets européens pour ce genre de projets pour lesquels l'aspect humanitaire peut retenir l'attention. Il faudra cependant être vigilants par rapport à la législation concernant la gestion d'un groupe de jeunes.

Enfin, la question de la **gestion des passeports** a également été abordée. En effet, au judo, chaque club gère ses propres passeports : le président achète des passeports vierges et tout le reste est fait lors de passage de grade (coup de tampons, etc). Nous fonctionnons différemment, puisque nous centralisons tout ça autour de Michel. Cette façon de procéder permet de vérifier, à l'aide d'une pièce d'identité, si la personne est bien de nationalité française. C'est une forme de **contrôle préventif**. En effet, dans les championnats, le nombre d'étrangers par équipe est limité et la nationalité française est obligatoire en individuel. Sans cela, le risque serait que certains fassent le déplacement pour apprendre qu'il leur est impossible de participer aux championnats. Le fonctionnement actuel convenant à tout le monde, il est décidé de le conserver.